

## RAPPORT MORAL ASFAD ANNEE 2023

### A toutes et tous

Merci d'être là vous adhérent.es, bénévoles, salarié.es, partenaires. L'AG est toujours un moment fort d'une association.

Dans la période de grande turbulence dans laquelle nous rentrons il m'apparaît important de réaffirmer d'emblée les valeurs et les engagements qui sont les nôtres, laïcité, de solidarité, d'égalité et de fraternité, par la lutte contre toutes les inégalités et l'accompagnement au plus près des personnes en situation de vulnérabilité, principalement les femmes et les enfants.

Et je fais notre encore cette année, la pensée de C. Taubira à laquelle je reste fidèle : « Vivre dans la conscience du monde est une exigence ». Tout ce que nous faisons s'inscrit dans un contexte politique national et international nous le savons bien, contexte qui s'est aggravé en plusieurs régions du monde cette dernière année. Nous en sommes les témoins, ceci nous oblige !

Ce monde qui nous inquiète tant aujourd'hui : je propose 2 angles ou 2 regards, en termes d'exemples pour l'illustrer :

- L'Europe et la liberté, je devrais dire l'Europe de nos libertés :
  - Encore la guerre en Ukraine qui se prolonge avec son cortège de souffrances, et par de là, l'horrible poids d'une volonté clairement affichée, de domination de nombreux peuples dont l'Ukraine se révèle être le symbole et la victime et dont on doit craindre qu'elle ne soit qu'une première étape d'un projet diabolique de déstabilisation de l'Europe et l'occident ;
  - La paix menacée, « cette paix qui n'a de signification que là où les droits de l'homme sont respectés, là où les individus et les nations sont libres » (Dalaï Lama) ; nous en sommes loin dans beaucoup de parties du monde !
  - Nos démocraties malmenées à nos portes, un fait, un fait qui nous hante et vient heurter notre idéal d'égalité et de liberté dans notre société ;
  - Mais aussi dans notre propre pays, le vote que nous venons de vivre, un choix national inédit, un choc des plus dangereux ! Ainsi, les crispations dans lesquelles la société et le monde politique sont plongés connaissent aujourd'hui un paroxysme qui suscite les plus vives inquiétudes pour nos structures, qui interrogent aussi notre capacité à vivre ensemble, qui questionnent sur la dynamique sociétale dans laquelle nous allons devoir nous engager, dynamique qui reste à penser et à inventer. Nous avons toute notre place dans cette réflexion et cette construction. C'est au fond, ce pourquoi nous militons et nous nous engageons !

- Autre exemple, autre regard : la crise environnementale inédite que nous vivons :
  - Avec, on peut le regretter, des politiques et des engagements loin d'être satisfaisants au niveau international et des grandes multinationales, qui auront pour conséquence d'accroître sans nul doute le nombre de déplacés et de réfugiés « écologiques ». Donc, l'enjeu d'une intégration rapide de ces réfugiés « écologiques », grâce à une prise en compte anticipée de leur devenir est un sujet géopolitique dont la paix dans le monde dépend, et un défi d'éthique à relever pour lequel un nouveau modèle économique doit être inventé. A notre niveau, nous pouvons, nous devons y réfléchir et y contribuer.
  - Une crise environnementale qui nous impacte directement au niveau de l'économie, qui se surajoute aux ruptures d'approvisionnement des énergies, de denrées alimentaires de première nécessité et autres. Tous ces éléments ont été et sont des facteurs d'aggravation de la précarité et de la pauvreté, et s'accompagnent d'un durcissement des politiques d'immigration (loi sur l'immigration), on peut le déplorer. Et ça n'est que le début on peut le craindre !

Par voie de conséquence, la société française se paupérise alors même que les aides de l'Etat se réduisent. Notre société est de plus en plus violente et la Bretagne n'échappe pas à cette évolution, notre action et notre travail en sont directement impactés : le nombre de familles à la rue avec enfants s'est accru fortement, les Mineurs non-accompagnés et les jeunes majeurs se retrouvent en grande difficulté ont été multipliés par 10 en une décennie dans notre département, le nombre de femmes en situation de grande vulnérabilité en quête d'hébergement chaque soir dans notre ville ne baisse pas et reste très élevé.

Ainsi, replacé dans cet environnement fait de dureté et de menaces, dans le cadre du secteur social qui est le nôtre, quelle a été la contribution, l'action de l'Asfad ? C'est le deuxième grand volet de mon propos.

#### **Gouvernance :**

Elle s'est efforcée d'être stable et force de propositions. Notre Conseil d'Administration, qui se compose aujourd'hui comme hier de 16 membres, plus 2 membres invités et 1 personne morale, et dont on peut féliciter le dynamisme et la qualité des réflexions, a réuni ses **instances gouvernantes à 18 reprises**, 11 fois pour son Bureau et 7 fois pour son Conseil d'Administration. Une forte implication dans la réflexion autour du projet de rapprochement avec la SEA35 a abouti à la création d'un Comité stratégique spécifique qui s'est réuni régulièrement tous les mois. **Les conseils de pôle**, associant administrateur.trices et salarié.es ont maintenu un rythme régulier d'animation. De même, de nombreux temps forts de l'association ont été organisés, les vœux de janvier et les rencontres avec les services, la journée plénière en sont des exemples. La célébration des 40 ans de l'association en automne dernier, a été l'occasion de « témoignages forts » illustrant notre action collective et militante.

Je reprends ici, les propos de Nelson Mandela qui se plaisait à répéter : « Aucun de nous, en agissant seul ne peut atteindre le succès ». L'Asfad s'inscrit dans cette pensée.

Aussi, les membres de notre Conseil d'Administration et les Directions ont souhaité se mobiliser davantage **dans différentes instances externes aux fins de représentation de notre association elle-même ou des fédérations** (FAS nationale et régionale, URIOPSS, Solidarité Femmes...) auxquelles nous appartenons. Cet engagement s'applique dans le réseau partenarial aux champs de la protection de l'enfance (conférence des présidents) de l'insertion et de la cohésion sociale. Et, dans ce cadre, particulièrement attentifs à la réforme du SIAO conduite par l'Etat, nous avons aux côtés de nos partenaires associatifs, toute l'année 2023, manifesté notre inquiétude de n'être pas suffisamment écoutés et entendus, et plaidé pour une participation active et non seulement consultative de nos associations, aux décisions de la future structure GIP en construction.

Enfin, le fait d'une non-reconnaissance du travail social à sa juste valeur, mise en exergue de façon si aigüe ces derniers mois, créant une vraie fragilité du secteur avec son lot d'instabilité et de perte d'attractivité, nous a incités là encore, à nous rapprocher d'une structure fédérative (Nexem), et à contribuer ainsi, directement aux réflexions nationales en cours sur la ou les conventions collectives à mettre en place.

### **Les actions de l'Asfad en 2023**

Cette année a permis de mettre en exergue les inégalités sociales de santé, principalement la fréquence accrue des troubles psychiatriques, mais aussi les besoins prégnants en matière de prise en charge des tous petits, d'accompagnement des jeunes et de soutien à la parentalité... et encore et toujours de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment en milieu intrafamilial et pas que !.

Et l'année 2023 a été aussi une année de développement de notre activité, des chiffres vous seront présentés dans un instant ; ils vous illustreront ces faits marquants que sont :

- L'augmentation de l'activité du pôle Cohésion sociale avec l'augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence
- L'extension du pôle Petite enfance
- La diversification des activités du pôle Insertion socio-professionnelle pour mieux répondre aux besoins des femmes que nous hébergeons
- Le service MNA agrandit et l'activité UVMEP remodelée.

Par de là ces évolutions, des faits marquants sont à retenir car ils sont la traduction de la dynamique développée par l'Asfad, clairement illustrée par **l'avancée régulière de projets transversaux** et je citerai :

- L'ouverture de la Maison des Femmes Gisèle Halimi en octobre dernier, dont les plans d'activités et de structuration, ont été élaborés tout au long de l'année. Il faut relever le côté unique du projet associant 2 partenaires sur un même plan, l'Asfad et le CHU,

qui assurent 2 approches complémentaires dans l'accompagnement des femmes accueillies, à la fois par les actions déployées du service social et par le soin. Le nombre de femmes accueillies est en constante augmentation démontrant s'il en était besoin, la nécessité de telles structures. Merci à tous les partenaires, financeurs et associatifs qui ont permis sa création, et merci aux équipes de professionnel.les qui la font vivre et rayonner au quotidien.

- L'action forte menée par l'Asfad en direction de la toute petite enfance qui se traduit par 2 créations phares : alors que décidé en 2022 en réponse à une sollicitation des pouvoirs publics et du Département, l'accompagnement au travers d'un mandat de gestion, de l'association Merlinpinpin, a conduit à une fusion signée à l'été 2023, avec le double objectif respecté : pérenniser l'activité et l'association et ceci, dans le respect de ses fondements et ses valeurs, autour du Handicap et de la mixité sociale ; aujourd'hui, le multi-accueil Les Petits Merlins, a pris toute sa place dans notre pôle Petite Enfance.
- La seconde création est l'ouverture en octobre 2023 de la micro-crèche Joséphine-Baker, que nous venons juste d'inaugurer, portant à 4 le nombre d'établissements au service de la petite enfance à l'Asfad. Chaque structure a sa propre spécificité avec un point commun, la volonté de favoriser la mixité sociale ; pour la micro-crèche J. Baker il s'agit d'accueillir des enfants en parcours migratoires en lien avec les services sociaux qui les orientent.

Au total, le rapport de la trésorière le démontrera, on peut dire que l'année 2023 a été marquée par une dynamique de progression.

### Troisième et dernier point traité : Quel développement en 2024-2025 ?

- En matière **de gouvernance**, nous espérons qu'avec le renouvellement du CA et l'arrivée de nouveaux membres, des réflexions fructueuses seront engagées ;
- Sur le plan RH et financier, nous avons deux enjeux majeurs à venir : Tout d'abord, sur la base du constat d'une certaine incertitude existant sur le calendrier des négociations concernant le nouveau cadre conventionnel, nous souhaitons œuvrer à la convergence des conventions collectives du secteur social; Et en lien direct, être entendu sur la demande que nous soutenons, de revalorisation des salaires du secteur social, dans la ligne d'aller vers une égalité avec la fonction publique hospitalière.
- **En matière de projet**, et sans être exhaustif
  - La restructuration de l'îlot Indy, siège historique de l'Asfad, au 146-48 route de Lorient, est toujours l'objet de réflexions. Un travail sur l'engagement de toutes et tous pour configurer avec clairvoyance les lieux et faire une projection la plus juste sur les actions de notre association pour les décennies futures, est en cours, tenant compte du contexte décrit en début de mon propos. L'**étude urbaine** pour la restructuration de l'ilot, en partenariat avec la ville, Rennes Métropole mais aussi en dialogue permanent au niveau du quartier, se poursuit.

- La consolidation financière du Pôle Petite Enfance pour lequel on voit poindre des difficultés budgétaires, est un objectif identifié.
- J'en terminerai avec la réflexion et non des moindres, celle que nous conduisons avec la SEA35 depuis l'automne 2022 et que nous conduirons jusqu'en fin 2025.

Je reprends ici la parole de N. Mandela une fois encore : « Aucun de nous, en agissant seul ne peut atteindre le succès » !

Nous savons l'importance et la richesse des mouvements de collaboration inter-associatifs, et souhaitons prendre toute notre part pour l'animer et le régénérer. C'est dans ce cadre, à partir de septembre 2022, que la SEA 35 et l'Asfad ont décidé d'engager un processus de réflexion pour identifier les opportunités, les risques, et les éventuelles modalités d'une coopération renforcée entre les deux associations. Ces réflexions et analyses ont eu cours toute l'année 2023.

Au terme de cette étape, force est de constater « que les deux associations partagent un socle de valeurs et d'engagement communs orientés vers le soutien, la solidarité et l'émancipation en direction des enfants et les adultes en situation de vulnérabilité. Si des singularités existent celles-ci représentent davantage des points d'appui et des possibilités de complémentarité plus que des obstacles pour construire de futures convergences ».

Sur la base de **ce diagnostic**, les conseils d'administration de la SEA 35 et de l'Asfad ont approuvé par un vote la poursuite de la démarche, les modalités de la réflexion et l'implication des différentes parties prenantes : salarié.es, bénévoles, partenaires, financeurs,... », avec pour objectif une visée de fusion. Nous y travaillons activement actuellement.

Voilà Mesdames et Messieurs quelles furent nos préoccupations et nos réalisations au cours de cette année 2023 - une année créative, militante, sociale et solidaire. Pour terminer et fixer un cap si vous le permettez 2 résolutions :

- rester unis et résister face à l'adversité,
- oser l'audace et la créativité par de là nos quotidiens pour comprendre et appréhender une société en pleine mutation.

Nous savons pouvoir compter en matière de **dirigeance** sur tout le talent de notre directrice générale, et celui des différentes directions. Nous savons pouvoir compter aussi, sur l'engagement des salarié.es, des adhérent.es, des partenaires et financeurs pour soutenir ces actions, aux bénéfices des femmes, des familles et des enfants que nous accueillons. Merci à vous pour tous vos efforts.

**Christiane Guillouzo**

**Présidente**